

Saint-Etienne 2000

Ville culturelle, ville moyenne

Anne Godard – 29/04/09

1. Contexte urbain

- Saint-Etienne: ville minière et industrielle (arme, textile, charbon et sidérurgie) avec développement important au 19^è siècle.
- Crise dans les années 1970 : fermeture progressive des mines avec arrêt en 1975, de la manufacture d'arme et des sites du GIAT plus récemment, en 1999 (site de traitement des métaux) => perte de 80 000 emplois et apparition de friches. 91 152 emplois en 1990 et 84 196 emplois en 1999.
- Chute démographique au centre ville avec dégradation des logements. Recensement de 1999, constat : en 9 ans la ville a perdu 20 000 habitants.
- Migration des ménages aisés en zones périurbaines et paupérisation du centre-ville.
- Concurrence des villes entre elles (notamment avec Lyon)
- Situation d'urgence par rapport à d'autres villes qui ont entrepris de requalifier leur centre-ville dès les années 1980 => retard de Saint-Etienne.

Région Rhône-Alpes

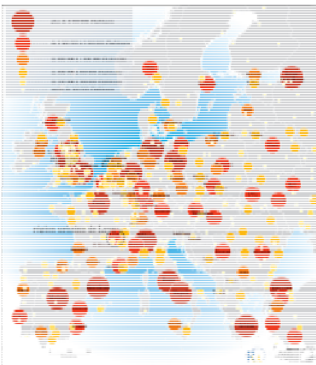


<http://www.rhonealpes.fr>

- Saint-Etienne: 14^{ème} ville française et 2^{ème} ville de la région Rhône-Alpes.
- Région : Rhône-Alpes: compte 8 départements dont le département de la Loire sur lequel se situe Saint-Etienne.
- Lyon en est la plus grande ville.

(département = « division administrative de la France, qui est à la fois: un niveau de déconcentration de l'autorité administrative de l'Etat et une collectivité territoriale décentralisée » www.regionrhonealpes.fr)

Région urbaine de Lyon



<http://www.regionurbainedelyon.fr>

- Depuis 1991, Saint-Etienne fait partie de la Région Urbaine de Lyon, créée en 1989. La RUL a pour mission : « animer la concertation, élaborer des stratégies et initier des projets à l'échelle métropolitaine ».
- Membres : grand Lyon, Région Rhône-Alpes, Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Pays Viennois, de Villefranche-sur-Saône, du Grand-Roanne et de Bourg-en-Bresse
- Environ 3 millions d'habitants
- Superficie : + de 10 000 km²
- 810 communes sur 4 départements de la région Rhône-Alpes: Rhône, Loire, l'Ain, Isère

Région urbaine de Lyon



<http://www.regionurbainedelyon.fr>

St-Etienne Métropole

Département de la Loire



<http://www.quid.fr>

St-Etienne Métropole

- En 1995 : création d'une structure intercommunale : Saint-Etienne Métropole (43 communes).

Communauté d'agglomération = « établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave »
www.regionstainedeloyon.fr

Moins de 1000 h. Limite des Gorges de la Loire Voie express
 de 1000 h. à 10 000 h. Limite du Pays Régional du Plat Nationale
 Plus de 10 000 h. Limite de commune Départementale
 Communes rattachées à Saint-Etienne

<http://www.tourisme-st-etienne.com>

St-Etienne ville

- Superficie de la commune de Saint-Etienne: 8000 ha.
- 180 522 habitants (densité de population 2248,1 hab/km²).

2. Historique

- 1998-2008: Michel Thiolière (UMP) maire de St-Etienne.
- 1999: appel à candidature pour la mise en œuvre de Grands Projets de Ville. St-Etienne présente sa candidature.
- 2001: signature de la convention Grand Projet de Ville : rénovation de 4 quartiers: Montreynaud, Sud-Est, Crêt de Roc, Tarentaise Beaubrun Séverine. Découle du Contrat de Plan 2000-2006 signé entre la région Rhône-Alpes et l'Etat qui permet à St-Etienne de bénéficier de ce contrat de ville.
- Depuis 2005, ces quartiers font partie du Programme de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) => dès 2012: 315 millions d'euros d'investissement. Signature de la convention entre acteurs locaux et l'ANRU.
- En 2007: dépôt de candidature de Saint-Etienne au titre de capitale européenne 2013.
- En 2007: création de l'EPASE, Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne pour 15 ans.
- En 2008 nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) existant: se veut acteur du développement durable.
- 2008: élection du nouveau maire: Maurice Vincent (PS).
- 2011: l'ensemble des opérations de l'ANRU devraient être engagés (307 millions d'euros).

3. Enjeux à l'échelle de la ville

1) Programme de rénovation urbaine: « réhabilitation de l'habitat ancien du centre-ville, intégration des quartiers fragiles, développement de nouveaux quartiers résidentiels »

Le projet comprend:

- La démolition de 1070 logements (600 logements sociaux, 90 en copropriétés dégradées, 380 logements anciens insalubres ou inadaptés).
- Reconstruction ou réhabilitation de 1300 logements (700 logements sociaux, 450 logements privés neufs ou réhabilités).
- Relogement de 750 familles dans une démarche de concertation.
- Aménagement des abords des immeubles.
- Aménagement d'espaces publics.
- Réhabilitation ou implantation d'équipements publics.

<http://www.saint-etienne.fr>

Les quartiers sud-est

- Grands ensembles datant de la fin des années 50. Principalement des logements sociaux, régis par Métropole Habitat.
- Début des démolitions en 2000.
- Installation de centres médicaux en 2007.
- Projets de réhabilitations d'équipements sportifs, d'un centre social, d'un centre commercial, de construction de logements neufs.
- Convention signée le 11 avril 2005: 74 millions d'euros pour la période 2005-2010.



<http://www.saint-etienne.fr>

Le quartier Montreynaud

- Zone urbanisée dans les années 70 mais urbanisation discontinue.
- Habitat social individuel et collectif.
- Convention en 2005 et supplément en 2006 pour la période 2005-2012: 109 millions d'euros.



<http://www.saint-etienne.fr>

Crêt de Roc

- Quartier historique qui présente un habitat ancien dégradé.
- Convention en 2005: 51 millions d'euros pour la période 2005-2008.



<http://www.saint-etienne.fr>

Quartiers Tarentaise Beaubrun Séverine

- Quartier historique marqué par l'industrie minière.
- Entrée ouest de la ville.
- Convention en 2005: 64 millions d'euros pour la période 2005-2008



<http://www.saint-etienne.fr>

2) Grands projets : chantiers emblématiques, St-Etienne 2020. Promotion du développement d'activités culturelles avec l'ouverture de nouveaux équipements (2008: ouverture du Zenith de la région Rhones-Alpes). Objectif de ces équipements: « apporter de l'activité économique et des emplois » et « donner aux habitants et à l'extérieur le signal du redémarrage de la ville ». Equipements qui participent à l'attractivité de la ville.

- Ouverture du Zénith de la région Rhône-Alpes : opération de 38 millions d'investissement porté principalement par St-Etienne Métropole et cofinancé par l'Europe, l'Etat, la région Rhône-Alpes et le département de la Loire (15 millions d'investissement). Réalisé par Foster & Partners.



<http://www.saint-etienne.fr>

- Construction d'une salle de concerts Le Fil (Scène de Musiques Actuelles). Réalisé par l'Atelier XXL et Philippe Delers & associés.



<http://www.saint-etienne.fr>

- La Cité du Design: plateforme de création, d'enseignement et de recherche. Légitimé par le passé industriel et artistique stéphanois. Rassembler sur un même lieu les acteurs du design: entreprises, créateurs et formation. Concours architectural remporté par l'agence LIN. Ouverture prévue pour octobre 2009. En parallèle avec le développement du quartier Carnot.



<http://www.agglo-st-etienne.fr>

- Projets futurs, après 2008: réfection du stade, agrandissement du musée d'art moderne, candidature à la capitale européenne de la culture.

3) Opération « cœur de ville » :

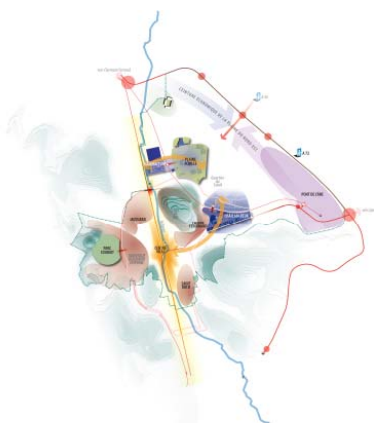
- Renforcement de l'attractivité commerciale.
- Nouveau schéma d'accessibilité au centre ville.
- Amélioration du cadre de vie.
- Un comité de concertation regroupe l'ensemble des acteurs concernés par ce projet: élus stéphanois, le président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, des représentants de la ville, de l'EPASE, de Saint-Etienne Métropole.
- Renaissance du centre-ville avec la construction et la rénovation de 5000 logements.



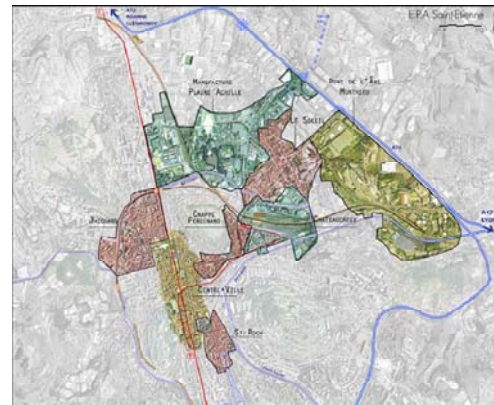
<http://www.saint-etienne.fr>

4) Projets EPASE:

- Création d'un quartier d'affaires près de la gare TGV de Chateauxreux.
- Attractivité résidentielle du centre-ville : les périmètres ANRU : Jacquard, Chappe Ferland et Saint-Roch : quartiers anciens à requalifier.
- Equilibre entre l'hyper-centre commercial et les zones commerciales périphériques en apportant à l'attractivité de l'hyper-centre une dimension métropolitaine: relier la zone du Pont de l'Ane Montieu au centre par du transport en commun et repenser les espaces publics existants.
- Projet Manufacture et Plaine Achille: conversion de la manufacture de GIAT : activités économiques + parc de loisir.



<http://www.epase.fr>



Dossier de presse. Manufacture Plaine Achille. 100 hectares de fabrique urbaine à Saint-Etienne. EPA Saint-Etienne / Ville de Saint-Etienne

Quartier d'affaires Chateauxreux

- ZAC de Chateauxreux créée en 2007.
- Arrivée du tramway et proximité de la gare TGV.
- Démarrage du chantier de la cité des affaires en 2007 -> fin 2009.
- Implantation du siège de Casino.
- 2008 : vente des premières charges foncières : pour la réalisation de 16 000 m² destinés à accueillir bureaux et commerces.
- Projet des deux premiers bâtiments sur les îlots A et B. Début des travaux : 2009. Lot A: destiné à des acquéreurs-utilisateurs => division du bâtiments pour différents utilisateurs (entreprises)/ Lot B destiné à des investisseurs. Travail en partenariat avec deux agences ayant réalisé des études de marché : GIT Entreprise et Merieux.
- Commercialisation par une équipe interne associée à des cabinets spécialisés en immobilier d'entreprises stéphanois et lyonnais.
- Architecte japonais Fumihiko Maki / Art+I : architectes et l'Art de Construire : promoteur sélectionné parmi 12 candidats après négociation.
- Fin des travaux prévus pour 2011.
- Investissement d'environ 30 millions d'euros pour la construction des deux bâtiments
- 40% de la surface à construire sera réservée à de l'habitat en mixité sociale (2500 habitants).



Le projet Maki sur les îlots A et B
<http://www.for42-info.com>



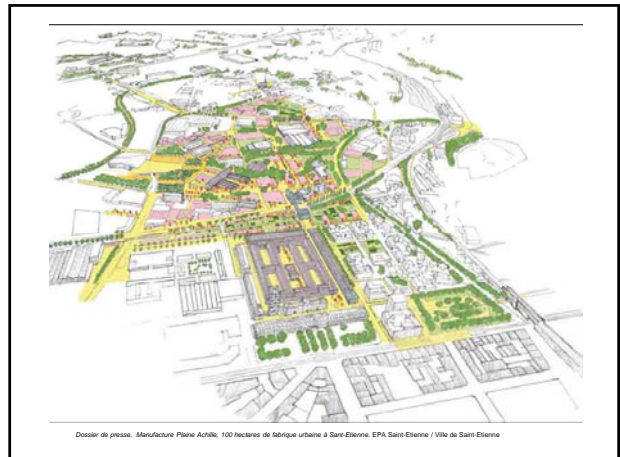
Le projet Maki sur les îlots A et B
<http://www.for42-info.com>



Périmètre de la ZAC Chateauxreux

Manufacture Plaine Achille

- 100 ha dont 75% non bâti.
- Reconvertir l'ancienne manufacture d'armes après le départ du GIAT et requalifier la plaine Achille.
- Proximité de l'hyper-centre, de Chateaufort et de la future autoroute A45.
- Création d'une ZAC programmée en 2009.
- En janvier 2009, le bureau d'urbanisme Chemetoff a été retenu pour mettre en œuvre le programme défini par l'équipe municipale (accord de 9 ans).
- Création d'un parc urbain reliant les différents équipements publics situés sur le site (Cité du Design, Zénith, Le fil, expositions du Musée d'Art Moderne envisagées dans les bâtiments de la Manufacture,...).
- Offre de 350 logements.



5) Deuxième ligne de tramway

- Première ligne en 1882 (Ligne 4).
- 2006: création d'une deuxième ligne en site protégé (Ligne 5).
- Permet de désengorger le centre ville, offre une attractivité commerciale et résidentielle, et des déplacements d'agglomération (train-bus-tram).
- Faire de Chateaufort une zone d'échange de statut régional.



6) Nouvelle autoroute A45 entre Saint-Etienne et Lyon

- Etudes préliminaires 1995-1999.
- Vieillessement et saturation de l'autoroute A47 actuelle.
- Durée des travaux : 4 à 5 ans.
- Coût estimé: 1,2 milliards d'euros.
- Assuré par le Ministère de l'Équipement (Direction Générale des Routes et Direction Régionale de l'Équipement).
- Mise en service des 48 km à construire prévue pour 2015.



4. Acteurs

1) L'EPASE, établissement public d'aménagement de St-Etienne, crée afin d'activer les investissements rapidement.

- Créé par décret en 2007.
- Il regroupe les différents partenaires dont le soutien financier permettra le renouvellement urbain: l'Etat, la région Rhône-Alpes, le département de la Loire, la communauté d'agglomération de St-Etienne Métropole, les villes de St-Etienne et de St-Jean de Bonnefond.
- « chargé d'accélérer la renaissance urbaine de la ville, en favorisant le développement de l'emploi, du commerce et de l'habitat » www.epase.fr
- Dispose d'un budget de 255 millions d'euros pour 7 ans.
- 4 territoires d'interventions prioritaires: centre ville et quartiers anciens, développement d'un quartier d'affaires sur Chateaufort, un futur campus sur la Manufacture Plaine Achille, zone d'activité commerciale et requalification de l'entrée de ville au Pont de l'Ane Monthieu

2) L'EPORA, établissement public foncier de la région Rhône-Alpes, sur lequel s'appuie l'EPASE.

- Administré par un conseil d'administration composé principalement d'élus locaux.
- Procède à des acquisitions foncières et immobilières.

3) **L'ANRU, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine:**

- Elle met en place le Programme National de Rénovation Urbaine, loi du 1er août 2003, à l'échelle nationale.
- Transformation des quartiers fragiles, amélioration des espaces urbains, développement des équipements publics, réhabilitation de logements locatifs sociaux, démolition de logements vétustes, nouveaux logements.
- Apporte un soutien aux collectivités locales, aux établissements publics et privés qui entament des opérations de rénovations urbaines.
- Objectif en 2013: environ 500 quartiers rénovés en France.
- Montreynaud: prioritaire (quartier construit dans les années 60 et actuellement délaissé), Montchovet/Tarantaise, Beaubrun, Séverine/Crêt de Roc : supplémentaires.
- En décembre 2008: un plan de relance de 350 millions d'euros supplémentaires aux 12 milliards déjà engagés pour financer l'ANRU jusqu'en 2013.
- Simplifier les démarches des collectivités locales et des bailleurs sociaux car interlocuteur unique.
- Travail avec des partenaires: Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville / Délégation interministérielle à la Ville / Union d'Economie Sociale pour le Logement / Union sociale pour l'habitat / Caisse des Dépôts et Consignations.

4) **La ville de St-Etienne**

- 5) **GIP-GPV:** Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville: assure le pilotage des acteurs publics et privés. Créé en 2001. Rassemble l'Etat, la Ville de Saint-Etienne, la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole et la Caisse des Dépôts.
- 6) **SEDL:** Société d'équipement du département de la Loire: société d'économie mixte, créée en 1956. Conduit des opérations d'aménagement, de développement et de construction d'équipements pour les collectivités publiques. Participe au Grand Projet de Ville.
- 7) **Epareca:** opérateur public de commerce de proximité, dans les quartiers en difficulté. Participe au Grand Projet de Ville.
- 8) **L'Europe (Feder):** Région Rhône-Alpes
- 9) **Investisseurs privés**
- 10) **Bureaux d'étude d'architecture et d'urbanisme**

5. Outils urbanistiques

MONTAGE JURIDIQUE

- Contrat de ville de St-Etienne pour les quartiers Montreynaud, Sud-est, Crêt de Roc et Tarentaise/Beaubrun/Séverine. Signé en 2001.
- Elaboration du PLU, remplaçant le POS existant. Exprime « ... le projet urbain de la commune ».
- Contient le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) définit « les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ».
- Contient également une partie réglementaire : zonage et règles applicables aux futures constructions.
- PLU = aussi un outil de gestion du territoire avec règlements et plans.
- Création de ZAC pour les projet Chateaucieux et Manufacture Plaine Achille.
- Depuis 2000, St-Etienne: ville labellisée pour son patrimoine du 19 et 20e siècle (activités industrielles et histoire sociale).

MONTAGE FINANCIER

- En 2001: Grand Projet de Ville: Etat (80 MF) / Ville (15 à 20 MF/an) / Saint-Etienne Métropole: financement 25 % du GIP / Caisse des Dépôts et Consignations : 22% du GIP + appui aux investisseurs locaux / Association des Maîtres d'Ouvrage Sociaux Stéphanois : 3% du fonctionnement du GIP.
- En 2005: convention entre acteurs locaux et ANRU: 212 millions d'euros d'investissement entre 2005 et 2010 sur les 4 quartiers à rénover.
- En 2007: apport supplémentaire de 103 millions d'euros sur la période 2007-2012 concernant les quartiers Montreynaud et Séverine.
- Financements publics pour 2007-2013 dans le cadre de l'EPA: Etat (65 M euros) / Ville de St-Etienne (24 M euros) / Saint-Etienne Métropole (12 M euros) / Conseil général de la Loire (12 M euros) / Région Rhône-Alpes (12 M euros) => 125 M euros
- Prêts de renouvellement urbain: pour les quartiers Jacquards, Chappe-Ferdinand et Saint-Roch: La Caisse des Dépôts (investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique) octroie des prêts aux collectivités pour des projets soutenus par l'ANRU.

6. Principales leçons

POSITIF

- Mise en place d'outils d'aide aux partenariats public/privé.
- Face à la concurrence entre les villes, création d'un réseau intercommunal plutôt qu'un recentrage, conscience du parti à tirer de l'influence de Lyon: objectif : valoriser leurs complémentarité dans une logique « gagnant-gagnant ».
- Communication forte.
- Démarrage en force avec des projets de grande envergure en parallèle à des réalisations de proximité.
- Création de l'EPA en tant qu'outil opérationnel qui permet d'accélérer le renouveau.

NEGATIF

- Multiplication des organes ne simplifie pas la compréhension du rôle de chaque acteur dans les investissements.
- Bien que l'accent soit mis sur l'existence de concertation, peu de point de vue disponibles autres que celui du pouvoir en place.
- Bien que la tendance soit à la baisse, une dette de plus de 2000 euros par habitant de St-Etienne à rembourser dans les 24 prochaines années (3ème ville la plus endettée en France).

7. Sources

- *Le renouveau stéphanois*, C. RUELLE et A.-F. MARIQUE, Développement territoriale, professeurs C. FELTZ et J.-M. HALLEUX, Ulg, 2008
- *Plan local d'urbanisme de Saint-Etienne*
- *Projet de ville de Saint-Etienne. Grand Projet de Ville. Convention*, Juillet 2001
- *Le journal de Loire habitat*, n°37, décembre 2006
- *La lettre du cadre territorial*, n°336, 15 avril 2007
- *Dossier de presse. L'EPA de Saint-Etienne 1 an après sa création: première cession tertiaire sur le quartier d'affaires de Châteaueux*, EPA Saint-Etienne
- *Dossier de presse. Châteaueux, le quartier d'affaires de l'agglomération stéphanoise*, EPA Saint-Etienne/ Ville de Saint-Etienne
- *Dossier de presse. Manufacture Plaine Achille, 100 hectares de fabrique urbaine à Saint-Etienne*, EPA Saint-Etienne / Ville de Saint-Etienne
- www.st-etienne.fr
- www.agglo-st-etienne.fr
- www.quid.fr
- www.epures.com
- www.epase.fr
- www.lejournalaldunet.com
- www.saint-etienne-gip.fr
- www.stas.tm.fr
- www.a45.fr
- www.forez-info.com